

Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur

News Release

Communiqué

Dapt. of External Affairs Min. des Affaires extérieures OTTAWA

N° 273

Le 28 novembre 1991

DEC 2 1991

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

LE MINISTRE QUALIFIE D'INOPPORTUNE LA MENACE D'UNE ACTION AMÉRICAINE CONCERNANT LA BIÈRE

L'honorable Michael H. Wilson, ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, a qualifié aujourd'hui de prématuré et d'inopportun un avis émis hier par les États-Unis exposant les mesures qu'ils pourraient prendre à la suite d'un rapport d'un groupe spécial de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) blâmant les pratiques provinciales de commercialisation de la bière au Canada.

«Le Canada a déjà prévenu le gouvernement américain de son intention d'approuver le rapport du Groupe spécial à la réunion du Conseil du GATT en février prochain, a déclaré le Ministre. Cette annonce du gouvernement américain est inopportune, car celui-ci menace de prendre des mesures à la suite d'un rapport d'un groupe spécial avant même que le Conseil du GATT n'ait examiné ce rapport. Toute mesure du gouvernement américain prise sans l'autorisation du GATT violerait les obligations des États-Unis aux termes à la fois de l'Accord général et de l'Accord canado-américain de libre-échange», a ajouté M. Wilson.

Le Ministre, qui a rencontré ses homologues provinciaux la semaine dernière à Moncton, au Nouveau-Brunswick, a de plus fait remarquer que le gouvernement fédéral travaille actuellement avec les provinces et l'industrie à la mise en oeuvre des recommandations du Groupe spécial.

«Le Groupe spécial du GATT a effectivement constaté que certaines pratiques provinciales allaient à l'encontre des règles commerciales internationales, mais il a recommandé que le Canada fasse rapport au GATT des dispositions prises à l'égard de certaines de ces pratiques avant mars 1992, et avant juillet pour ce qui est des autres. Nous entendons respecter ces échéances. Le Gouvernement du Canada agirait en conséquence si dans l'intervalle les États-Unis prenaient des mesures de rétorsion», a dit le Ministre.